



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

**Subvention à l'association de Promotion des Jardins d'Insertion,
Fleurs et Associations en Deux-Sèvres (PROJIFAS)**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080385

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention à l'association de Promotion des Jardins d'Insertion,
Fleurs et Associations en Deux-Sèvres (PROJIFAS)

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

L'association de Promotion des Jardins d'Insertion, Fleurs et Associations en Deux-Sèvres (PROJIFAS) s'est engagée à mener diverses actions entrant dans le cadre global de la politique d'insertion menée par la Ville de Niort et dans le cadre de la promotion du Chemin Communal du III^{ème} Millénaire et de la Coulée Verte.

La collectivité souhaite revoir les conditions de son soutien aux activités d'intérêt général menées par l'association. En effet, elle envisage de reprendre en interne la gestion des animations et l'entretien du Chemin Communal du III^{ème} Millénaire et de la Coulée Verte.

Par ailleurs, elle souhaite se laisser le temps de la réflexion concernant l'exploitation des jardins, actuellement utilisés par Projifas pour l'insertion des publics en difficulté.

Dans ce contexte, la Ville de Niort souhaite apporter son soutien à l'association avec l'attribution d'une subvention de **57 025 €**. Cette aide porte sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 pour les jardins d'insertion sociale et sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008 pour les animations et l'entretien du Chemin Communal du III^{ème} Millénaire et de la Coulée Verte.

Etant donné qu'une subvention de 34 850 € a déjà été versée, à titre d'acompte, à l'issue du Conseil Municipal du 21 décembre 2007, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de subvention soit **22 175 €**.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.8331.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec l'association de Promotion des Jardins d'Insertion, Fleurs et Associations en Deux-Sèvres (PROJIFAS)
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser le solde de la subvention afférente, soit **22 175 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un acompte de 34 850 € a déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 21 décembre 2007.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE